

CONCOURS DE RECRUTEMENT DE PROFESSEURS DES ECOLES

Epreuve d'admission
2eme épreuve orale : Enseignement de l'éducation physique et sportive

SUJET N°6

Durée : 30 minutes (exposé n'excédant pas 10 minutes suivi de 20 minutes d'entretien)

Compétence : Réaliser une performance mesurée
Natation

Références :

- Bulletin officiel de l'éducation nationale hors-série n°3 du 19 juin 2008.
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°1 du 5 janvier 2012.
- Circulaire n° 2011-090 du 7 juillet 2011 parue au Bulletin officiel de l'éducation nationale n°28 du 14 juillet 2011.
- Bulletin officiel de l'éducation nationale n°30 du 23 juillet 2015

Description de la situation

Votre classe de CE2 a déjà participé, lors de sa scolarité, à un module d'enseignement «activités aquatiques» dans le cadre du parcours obligatoire du savoir nager.

Au cours des premières séances, vous constatez que la majorité des élèves savent s'immerger, se laisser flotter, aligner et maintenir leur corps dans l'axe du déplacement.

Question posée aux candidats

Vous proposerez 3 séances de votre module d'enseignement pour améliorer l'efficacité d'actions propulsives variées.

Justifiez vos choix selon vos objectifs.